

GÉREZ SIMPLEMENT VOS DOSSIERS DE FORMATION ET DÉCLARER VOS CONTRIBUTIONS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE*

Saisissez en ligne, de façon simple et optimisée vos :

- Demandes de prise en charge de plan de formation
- Contrats de professionnalisation
- Contrats d'apprentissage
- Bordereaux de versement de contributions*



QUE FAIRE DANS VOTRE ESPACE ?

SAISISSEZ VOS DEMANDES DE PRISE EN CHARGE (DPC) EN LIGNE



1
Choix de l'entreprise

2
Action de formation

3
Inscriptions participants

4
Validation

5
Documents

- Dans « Mes demandes », cliquez sur « + », puis sur « PLAN » pour créer une nouvelle demande de prise en charge
- Vos informations Entreprise sont automatiquement renseignées
- Complétez les informations relatives à l'action de formation
- Renseignez les informations sur le/les participant(s)
- Validez simplement en indiquant le jour et le lieu de création de votre demande de prise en charge
- Transmettez instantanément les documents à Constructyts pour une prise en charge financière

SAISISSEZ VOS CERFA DE CONTRATS EN ALTERNANCE EN LIGNE



1
Choix de l'entreprise

2
Cerfa

3
Validation

4
Documents

- Dans « Mes demandes », cliquez sur « + », puis sur « Contrat de professionnalisation » ou « Contrat d'Apprentissage » pour créer un nouveau dossier
- Vos informations Entreprise sont automatiquement renseignées
- Complétez les informations du bénéficiaire et du tuteur
- Indiquez le nom de la personne en charge du dossier
- Renseignez les éléments liés au contrat
- Sélectionnez l'organisme de formation
- Validez et datez la demande
- Imprimez votre CERFA, signez-le et en un clic chargez dans votre Espace l'ensemble des pièces justificatives demandées
- Transmettez instantanément les documents à Constructyts pour une prise en charge financière

À savoir :

- Vos demandes de prise en charge et CERFA peuvent être enregistrés en brouillon, complétez-les quand vous le souhaitez !
- Votre gestionnaire recevra vos demandes de prise en charge et CERFA en temps réel.

SUIVEZ VOS DOSSIERS DE FORMATION (DPC ET CERFA) EN LIGNE

8 EN COURS	155 SOLDÉ(S)	202 HISTORIQUE
DOCUMENT(S) EMI(S)	DOCUMENT(S) REÇU(S)	
	RÉGLEMENT(S)	
	MESSAGE(S)	

- Visualisez leur état d'avancement en temps réel
- Consultez les documents transmis et reçus
- Suivez la situation de vos règlements
- Échangez sur vos dossiers de formation avec votre contact régional



QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- Gagnez du temps en transmettant immédiatement vos dossiers de formation à Constructyts
- Communiquez facilement avec votre gestionnaire
- Consultez n'importe où, n'importe quand, vos dossiers en cours et votre historique de formation
- Gérez les formations de vos salariés dans votre Espace Entreprise sécurisé
- Oubliez les demandes et CERFA papier... c'est terminé !

QU'EN PENSENT LES ENTREPRISES ?

Entreprise de couverture :

« L'outil nous permet de gagner du temps et d'optimiser notre gestion des dossiers de formation. La dématérialisation des demandes nous apporte de l'autonomie et nous procure un meilleur suivi de nos dossiers. »



COMMENT ACCÉDER À VOTRE ESPACE ?

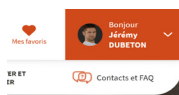
- 1 • Connectez-vous sur constructyts.fr et cliquez sur l'encart en haut à droite pour accéder à votre Espace.



- 2 • Connectez-vous ou créez votre compte au Portail de Services Constructyts



- 3 • Retrouvez rapidement eGestion dans votre page d'accueil et dans vos favoris



- 4 • Vous y êtes ? Vous pouvez désormais découvrir eGestion !

- 5 • Vous pouvez créer, à tout moment, des comptes au Portail de Services pour vos collaborateurs et leur donner accès à eGestion

